

927552/621A

Ministère

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES

CHATEAU DE ST-GERMAIN

MUSÉE

DES

ANTIQUITÉS NATIONALES

Château de St-Germain, le 12 septembre 1873

~~Paris~~ C

Mon cher Ami!

Permettez-moi de continuer à vous donner ce nom, malgré le respectueux et officiel Monsieur qui se trouve en tête de la lettre que j'écris de recevoir de vous.

Donc cher Ami voilà ma ou plutôt pour parler français voici la réponse aux questions que vous me posez:

Quand la Commission de la toponymie des Gaules a publié la liste de ses correspondants, elle n'a pas eu son devoir y joindre la liste des membres. Je ne sais si j'ai pu vous la communiquer. J'aurais que de Branthôme, notre secrétaire actuel, serait venu à St-Germain aujourd'hui. Je comptais causer avec lui de la chose. Mais je ne l'ai pas vu. Le mauvais temps lui aura probablement fait venir.

La Commission n'a pas d'archives proprement dites. Les documents et matériaux, suivant les besoins, sont soit dans le local de la Commission au Ministère de l'Instruction publique,

soit chez les Membres chargés de divers travaux, soit enfin au Musée de St. Germain où se concentre tout ce qui concerne l'archéologie proprement dite.

Je ne sache pas qu'ont ait jamais retiré des renseignements aux personnes qui en ont demandé. Le plus ardent désir de la Commission est de généraliser et multiplier les recherches et les études. Elle reçoit de partout, de tout le monde et pour contre aide autant qu'elle peut tous ceux qui s'adressent à elle.

La Commission a publié plusieurs travaux préliminaires, qui ont été largement distribués et qui tous sont, je crois, complètement épuisés.

Son œuvre essentielle consiste à dresser des cartes et publier des Dictionnaires.

Une de ces cartes, la Carte dite celtique, carte qui contient tous les renseignements antérieurs à la conquête romaine, a paru depuis quelques années. Elle se compose de quatre feuilles. Elle est en vente à la Librairie militaire de Dumaine, Passage Dauphine, à Paris, au prix je crois de 30 francs. De

l'un ou l'autre ou en fait des témoignages
non communs avec conviction et surtout
répondre à tout.

Le premier dictionnaire publié est le
Dictionnaire de la Gaule à l'époque
celtique. Vous trouverez dans l'Judicium
exactement ce qui a manqué. Il se vend
aussi chez Dumoulin. L'Judicium
de l'archéologue vous fournira encore
sur ce point des renseignements. J'ai
là, devant moi, sur mon bureau, une
épreuve concernant la lettre F. Un
très grand nombre de planches sont
belle, sont déjà gravées. Ma carte des
cavernes en une feuille qui devait être
distribuée avec la quatrième livraison
est retardée l'imprimerie nationale
ayant écarté votre planche topographique.
Le gouverneur a demandé quatre mois pour
la remettre en état.

Je crois que j'ai répondu à tout ce que
vous demandez. Permettez-moi maintenant
de vous adresser à mon tour quelques
demandes.

Le Musée d'histoire naturelle a bien
voulu nous envoyer un beau montage d'une
magnifique tête de grand fœtus, provenant
des cavernes. Veuillez me dire :

1° Dans quelle caverne a-t-elle été
trouvée ?

922882/6214

2° Comment l'avez-vous déterminée au Musée de Louvre.

3° Était-elle accompagnée de débris de l'industrie humaine? Et quels étaient ces débris?

Vous m'obligeriez beaucoup en me répondant le plus tôt possible sur ces trois questions.

Recevez, cher confrère et ami, l'assurance des meilleurs sentiments de votre tout dévoué

G. de Mortillet